Syndicat cftc MACIF

DÉCLARATION CFTC : heures de rentrée scolaire

Trop, c'est trop.
Encore une note de service.
Encore une règle à la règle.
Et encore une fois, c'est l'humain qu'on oublie.
L'UM Corporel vient de décider qu'un salarié en flux chaud ne peut pas accompagner son enfant le jour de la rentrée scolaire.
Même si l'accord d'entreprise le permet.
Même si c'est un moment unique.
Même si c'est la première rentrée en maternelle.
Zéro flexibilité. Zéro bon sens.
Alors on pose la question :
Le discernement est-il interdit ?
Les managers sont-ils devenus de simples exécutants ?
Ce n'est pas ça, le management.
Ce n'est pas ça, le respect des accords.
Ce n'est pas ça, une entreprise humaine.
L'autonomie managériale ne doit pas être un mot creux.
Les managers doivent pouvoir décider.
Décider en fonction des situations.
Décider avec bon sens.
Décider avec cœur.
Ce n'est pas à une direction métier d'imposer une règle absurde qui nie les réalités du terrain et piétine la vie personnelle des salariés.
On ne construit pas la performance avec des interdits,
On ne crée pas la confiance avec des ordres rigides,
On ne fidélise pas en privant un parent d'un moment irremplaçable avec son enfant.
Remettez de l'humain au cœur des décisions.
Rendez l'autonomie aux managers.
Faites confiance. Enfin.
Parce que ce genre de note, c'est non.

Vous voulez avoir toutes les infos en temps réel ?

Retrouvez-nous sur Facebook & Instagram !

© Section SN2A-CFTC MACIF - cftcmacif@gmail.com - MAI 2025